

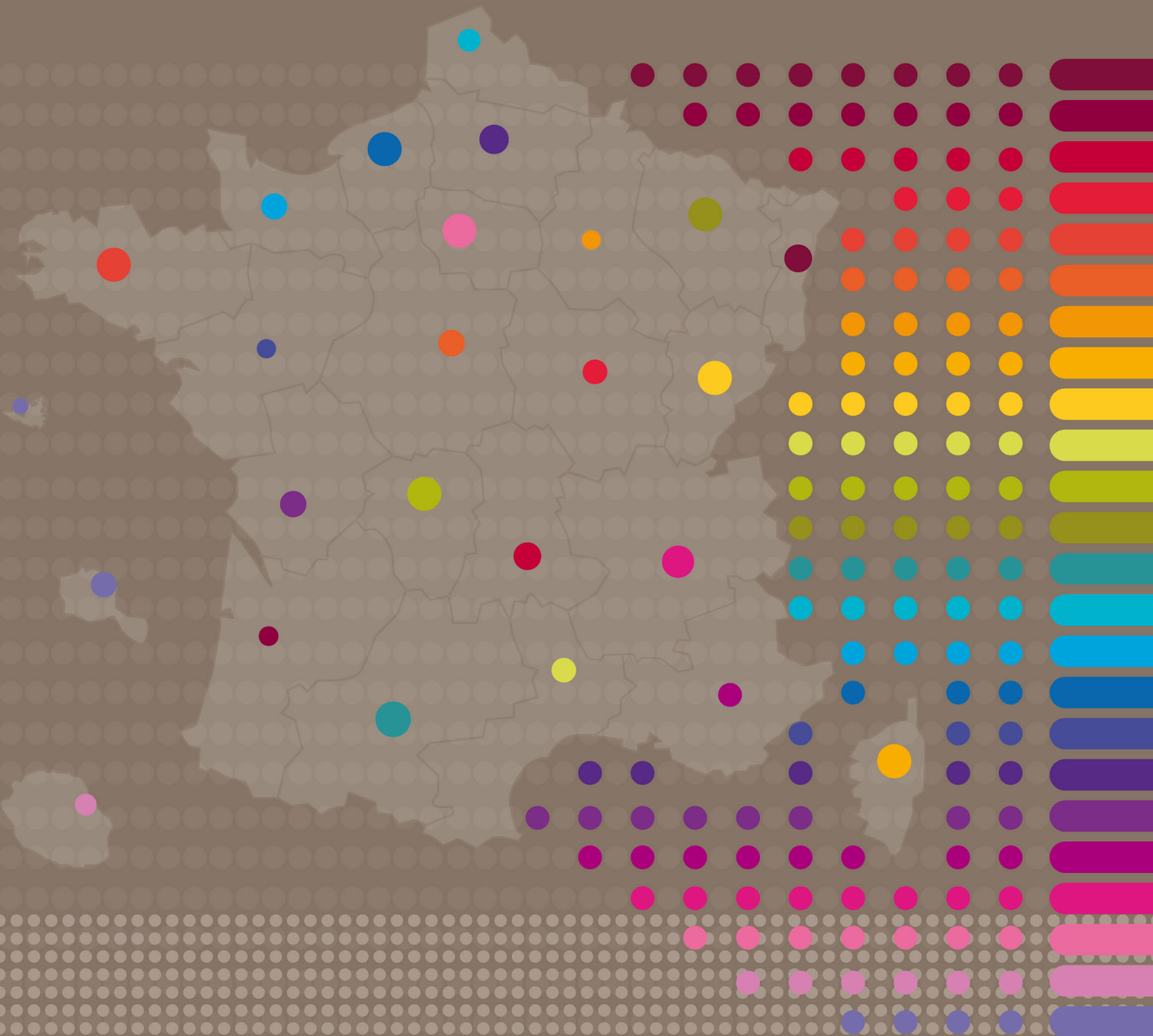
# ATLAS RÉGIONAL

Effectifs d'étudiants  
en 2012-2013

Avril  
2014



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



Cet ouvrage est édité par  
**le ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**  
Sous-direction des systèmes d'information  
et des études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directeur de la publication**  
Olivier Lefebvre

**Réalisation / Département des outils  
d'aide à la décision**  
Yann Caradec  
Patrick Marchegay

**Contributions à cette édition**  
Laurence Dauphin  
Sylvaine Péan

**Maquette**  
Corinne Jadas  
**Impression**  
Ovation

**Vente Depp / DVE**  
61, 65 rue Dutot  
75015 Paris cedex 15

# PRÉFACE

L'atlas régional des effectifs étudiants présente une approche territorialisée des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs et ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération et commune selon les types de formation.

Dans la 1<sup>ère</sup> partie, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, par grands secteurs disciplinaires ou par cycles d'étude. Elles permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Dans la 2<sup>ème</sup> partie, chaque carte régionale présente également les formations des régions voisines, gommant ainsi les effets liés aux découpages administratifs.

Les représentations graphiques de la structuration institutionnelle des sites, aux niveaux national et régional, fournissent une approche intéressante de l'organisation de l'enseignement supérieur.

L'atlas reflète ainsi la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires.

La qualité des données est garantie par un système d'information qui organise une remontée annuelle fiabilisée. Une attention particulière est portée à l'accompagnement de ces données pour faciliter leur compréhension.

Cet atlas constitue ainsi un outil indispensable pour une bonne appréhension de la structuration territoriale de notre enseignement supérieur et pour l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies territoriales.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la stratégie nationale d'enseignement supérieur et à sa traduction territoriale, au moment où cette composante est au cœur de la politique d'enseignement supérieur marquée par une approche locale renforcée, qu'il s'agisse de la politique d'orientation dans laquelle l'échelon régional prend tout son sens ou de la politique de sites, pour laquelle recherche et enseignement supérieur sont indissociables.

À l'ensemble des acteurs de ces politiques, il offre une vision partagée indispensable au dialogue stratégique, à un niveau de finesse adapté à la richesse du tissu d'établissements et aux différents niveaux d'analyse.

À tous ses utilisateurs, l'atlas propose via internet un accès enrichi aux données : cartes interactives, site internet permettant de télécharger les données représentées, jeux de données complets en format ouvert : chacun peut prolonger l'analyse selon ses besoins ou inventer de nouveaux usages des données.

## **Olivier Lefebvre**

*Sous-directeur des systèmes d'information*

*et des études statistiques*

*Direction générale de l'enseignement supérieur*

*et de l'insertion professionnelle*

*Direction générale de la recherche*

*et de l'innovation*

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports.

Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

Cette édition prend en compte le zonage en unité urbaine défini en 2010 par l'INSEE à partir du recensement de la population 2007.

L'atlas régional des effectifs étudiants est consultable et téléchargeable sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid77561/atlas.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid77561/atlas.html)



**Site internet dédié en web adaptatif**

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes et ordinateurs de bureau ou ordinateurs portables :

- Graphiques dynamiques, cartographies et tableaux ;
- Historique de 12 ans ;
- Accès à la plateforme open data du MENESR.

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/)

Les données statistiques contenues dans l'Atlas régional sont mises à disposition par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans les conditions prévues par cette licence.

[data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/](http://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/)



## Sommaire des cartes et tableaux

### L'enseignement supérieur en France

- 01. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2012-2013
- 02. Les sites des établissements sous tutelle du MENESR
- 03. Les évolutions

### L'enseignement supérieur en région

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées

	07				113
	09	• Nord-Pas-de-Calais			119
	16	• Basse-Normandie			125
	26	• Haute-Normandie			131
	31	• Pays de la Loire			137
	35	• Picardie			143
	41	• Poitou-Charentes			149
	47	• Provence-Alpes-Côte d'Azur			155
	53	• Rhône-Alpes			163
	59	• Île-de-France			183
	65	• Départements d'outre-mer			189
	71	• Collectivités d'outre-mer			195
	77	<b>Annexes</b>			196
	83	Définitions			197
	89	Lexique			198
	95	Sigles			198
	101	Abréviations			198
	107				



# L'enseignement supérieur en région

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Basse-Normandie
- Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes
- Île-de-France
- Départements d'outre-mer
- Collectivités d'outre-mer



## Comment lire les tableaux

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MENSUR	institut national poly-technique	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'IUT	dont formations d'ingénieurs
XX -Département 1																	
Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés p. 196.																	
Unité Urbaine 1																	
Unité Urbaine 2																	
Unité Urbaine 3																	
Commune 3-1																	
Commune 3-2																	
Unité Urbaine 4																	
Unité Urbaine 5																	
Commune rurale 6																	
Unité Urbaine 7																	
Unité Urbaine 8																	
Commune 8-1																	
Commune 8-2																	
Commune 8-3																	
Commune 8-4																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-1																	
XX -Département 2																	
Unité Urbaine 10																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-2																	
Commune 9-3																	
Commune 9-4																	
Unité Urbaine 11																	
Unité Urbaine 12																	
Commune 12-1																	
Commune 12-2																	
Commune 12-3																	
Unité Urbaine 13																	
Unité Urbaine 14																	
Unité Urbaine 15																	
Commune 15-1																	
Total régional																	

Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés p. 196.

Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales. Les limites définies dans cette édition sont celles définies par INSEE en 2010 à partir des résultats du recensement 2007 de la population.

Somme de tous les effectifs d'étudiants formés dans la région, le département, l'unité urbaine ou la commune.

Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements.

Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.

Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'IUT.

Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.

Somme des effectifs d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs des universités, des INP, des UT, des grands établissements et des autres écoles.



## Effectifs d'étudiants en 2012-2013 par région

régions	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MENESR	institut national poly-technique	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales *	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'IUT	dont formations d'ingénieurs
Alsace	2 445	6 658	51 475				1 768			457	200	1 700	4 169	998	69 870	3 933	3 486
Aquitaine	3 094	12 621	71 717	2 196			1 757			8 719	665	2 479	6 885	1 474	111 607	5 300	4 273
Auvergne	1 377	5 375	29 729				1 223			1 934	1 730	732	2 877	586	45 563	2 612	2 199
Bourgogne	1 749	5 782	26 254	528			436		119	2 030	536	411	3 354	607	41 806	2 631	1 758
Bretagne	**3 864	14 814	71 803				6 643	428	1 705	3 666	686	2 603	6 073	3 773	116 058	6 557	7 624
Centre	2 238	8 007	36 959				993			1 964	78	795	5 425	337	56 796	4 246	2 662
Champagne-Ardenne	1 177	5 450	21 240			2 508	590			5 467		414	2 802	426	40 074	2 943	2 400
Corse	97	522	3 762							73	128		392	57	5 031	428	50
Franche-Comté	972	4 873	19 627	14		2 724	862			455		223	2 530	309	32 589	2 450	3 005
Languedoc-Roussillon	2 399	11 390	70 468				1 887		205	3 664	10	1 749	5 240	1 950	98 962	3 731	2 885
Limousin	521	3 340	14 369				598			124		151	2 120	287	21 510	1 662	1 083
Lorraine	2 384	8 954		51 513			2 096			2 126	149	1 228	6 222	1 083	75 755	5 200	6 652
Midi-Pyrénées	3 808	11 968	76 346	51	3 530		7 144		2 975	5 213	143	1 604	4 854	4 251	121 887	6 520	9 720
Nord-Pas-de-Calais	5 224	19 550	97 461				7 199		6 325	9 706	356	3 383	12 006	2 351	163 561	7 394	9 780
Basse-Normandie	1 205	5 176	23 781				1 184			1 412	20	249	3 173	838	37 038	2 883	1 486
Haute-Normandie	1 241	6 343	32 138				3 813			5 252		1 026	3 847	1 008	54 668	4 125	4 225
Pays de la Loire	4 027	16 614	63 767				7 246		7 185	5 522	350	3 565	5 660	3 984	117 920	5 548	8 704
Picardie	1 142	6 309	23 557			4 050	2 682			1 265		207	4 532	716	44 460	2 988	5 268
Poitou-Charentes	1 079	5 807	29 480				1 818			3 550	228	527	3 067	298	45 854	2 991	2 159
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 841	17 400	101 056	92			2 970		219	11 198	54	3 975	10 705	2 337	155 847	7 820	5 035
Rhône-Alpes	8 387	23 338	158 284	4 684			11 783	1 790	5 279	13 458	761	7 058	13 143	7 165	255 130	14 500	17 811
<b>Total province</b>	<b>54 271</b>	<b>200 291</b>	<b>1 023 273</b>	<b>59 078</b>	<b>3 530</b>	<b>9 282</b>	<b>64 692</b>	<b>2 218</b>	<b>24 012</b>	<b>87 255</b>	<b>6 094</b>	<b>34 079</b>	<b>109 076</b>	<b>34 835</b>	<b>1 711 986</b>	<b>96 462</b>	<b>102 265</b>
Île-de-France	26 423	45 294	362 254	32 140			26 951	3 016	5 297	43 524	3 383	36 025	28 470	22 576	635 353	17 723	31 887
<b>Total métropole</b>	<b>80 694</b>	<b>245 585</b>	<b>1 385 527</b>	<b>91 218</b>	<b>3 530</b>	<b>9 282</b>	<b>91 643</b>	<b>5 234</b>	<b>29 309</b>	<b>130 779</b>	<b>9 477</b>	<b>70 104</b>	<b>137 546</b>	<b>57 411</b>	<b>2 347 339</b>	<b>114 185</b>	<b>134 152</b>
Guadeloupe	436	1 853	6 002									35	670	129	9 125	193	3
Guyane	75	506	2 476										347	30	3 434	263	
Martinique	372	2 148	4 342							108		126	540	193	7 829	104	
La Réunion	588	3 356	12 204							156		259	1 497	185	18 245	560	178
Mayotte		281	607										74	10	972		
<b>Total DOM</b>	<b>1 471</b>	<b>8 144</b>	<b>25 631</b>							<b>264</b>		<b>420</b>	<b>3 128</b>	<b>547</b>	<b>39 605</b>	<b>1 120</b>	<b>181</b>
<b>Total France hors COM</b>	<b>82 165</b>	<b>253 729</b>	<b>1 411 158</b>	<b>91 218</b>	<b>3 530</b>	<b>9 282</b>	<b>91 643</b>	<b>5 234</b>	<b>29 309</b>	<b>131 043</b>	<b>9 477</b>	<b>70 524</b>	<b>140 674</b>	<b>57 958</b>	<b>2 386 944</b>	<b>115 305</b>	<b>134 333</b>
Collectivités d'outre-mer	232	1 835	5 608						240	104				223	8 242		
<b>Total France entière</b>	<b>82 397</b>	<b>255 564</b>	<b>1 416 766</b>	<b>91 218</b>	<b>3 530</b>	<b>9 282</b>	<b>91 643</b>	<b>5 234</b>	<b>29 549</b>	<b>131 147</b>	<b>9 477</b>	<b>70 524</b>	<b>140 674</b>	<b>58 181</b>	<b>2 395 186</b>	<b>115 305</b>	<b>134 333</b>
Étranger			31												31		
<b>Total général</b>	<b>82 397</b>	<b>255 564</b>	<b>1 416 797</b>	<b>91 218</b>	<b>3 530</b>	<b>9 282</b>	<b>91 643</b>	<b>5 234</b>	<b>29 549</b>	<b>131 147</b>	<b>9 477</b>	<b>70 524</b>	<b>140 674</b>	<b>58 181</b>	<b>2 395 217</b>	<b>115 305</b>	<b>134 333</b>

\* effectifs de l'année 2011-2012, \*\* hors 56 étudiants inscrits en CPGE à l'Université de Bretagne-Sud



## Enseignement supérieur

5 031 étudiants inscrits en 2012-2013, accueillis dans 5 sites d'enseignement supérieur dont 1 site ayant une ou plusieurs implantations d'établissements publics sous tutelle du MENESR. Parmi les étudiants, 96,4 % sont inscrits dans le secteur public.

### évolution du nombre d'étudiants

	2007	2012	
Corse	5 522	5 031	- 8,9 %
France métro + DOM	2 231 672	2 386 944	+ 7,0 %
poids de la région	0,2 %	0,2 %	

### bacheliers - session 2012

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2007*	taux de réussite au bac	taux d'inscription des bacheliers dans l'ens. sup.**
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble			
Corse	1 176	483	594	2 253	+ 24,5 %	87,8 %	65,5 %
France métro + DOM	293 837	125 121	190 899	609 857	+ 16,0 %	84,5 %	69,3 %

\* hors Mayotte \*\* Taux calculé pour les étudiants dont on connaît la région d'obtention du baccalauréat. Le taux national ainsi obtenu (numérateur et dénominateur calculés sur un même champ) permet les comparaisons entre régions mais il est plus faible (69,3 %) que le taux national réel calculé sans tenir compte de la région d'obtention du baccalauréat (72,0 %).



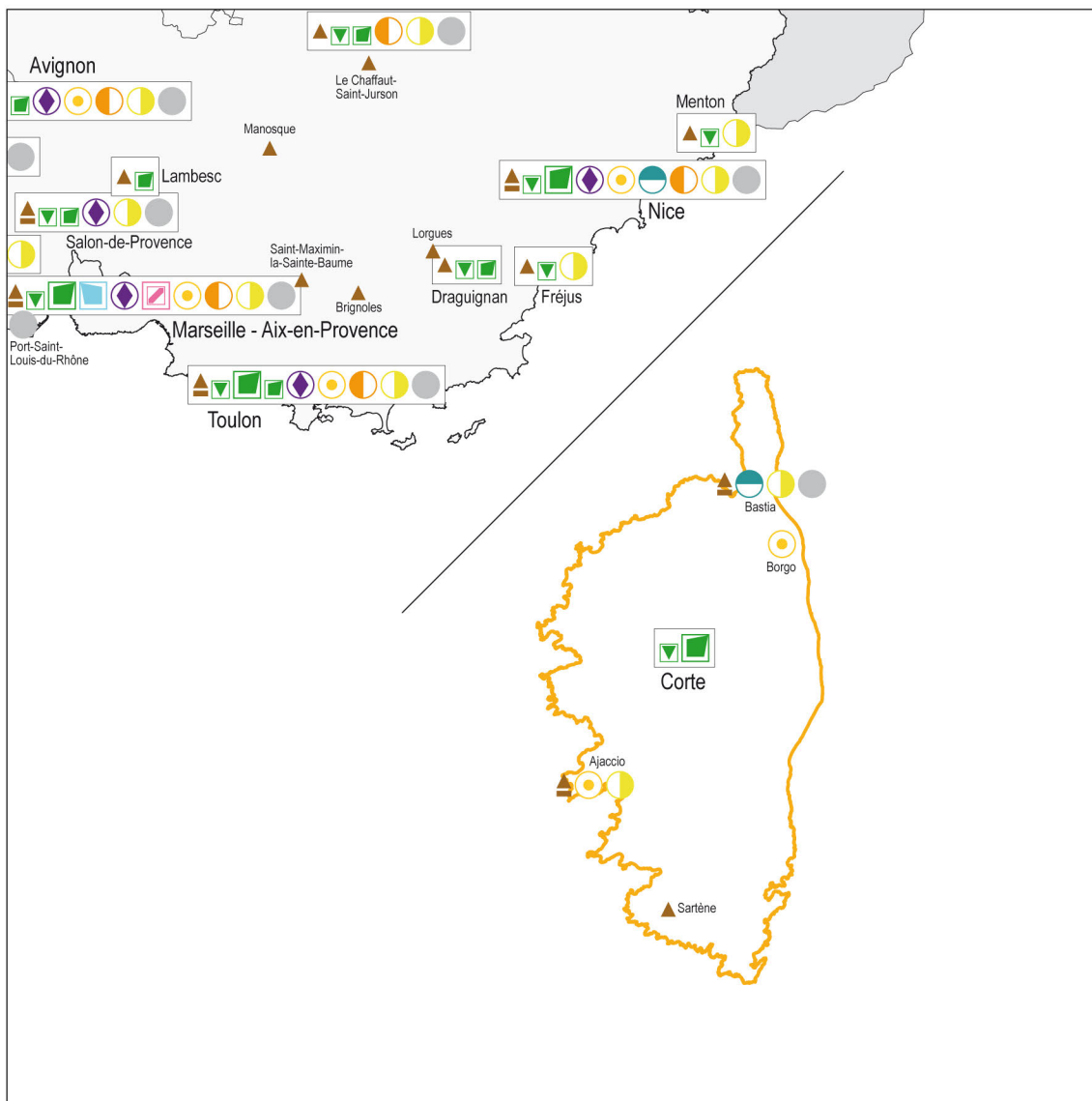
## Population

### population sans doubles comptes

318 316	habitants en 2012, soit
0,5 %	de la population de la France *
37	habitants au km <sup>2</sup>
+ 6,4 %	d'évolution entre 2007 et 2012

\* métropole + DOM hors Mayotte

## Filières de l'enseignement supérieur en 2012-2013



### Types de filières par unité urbaine

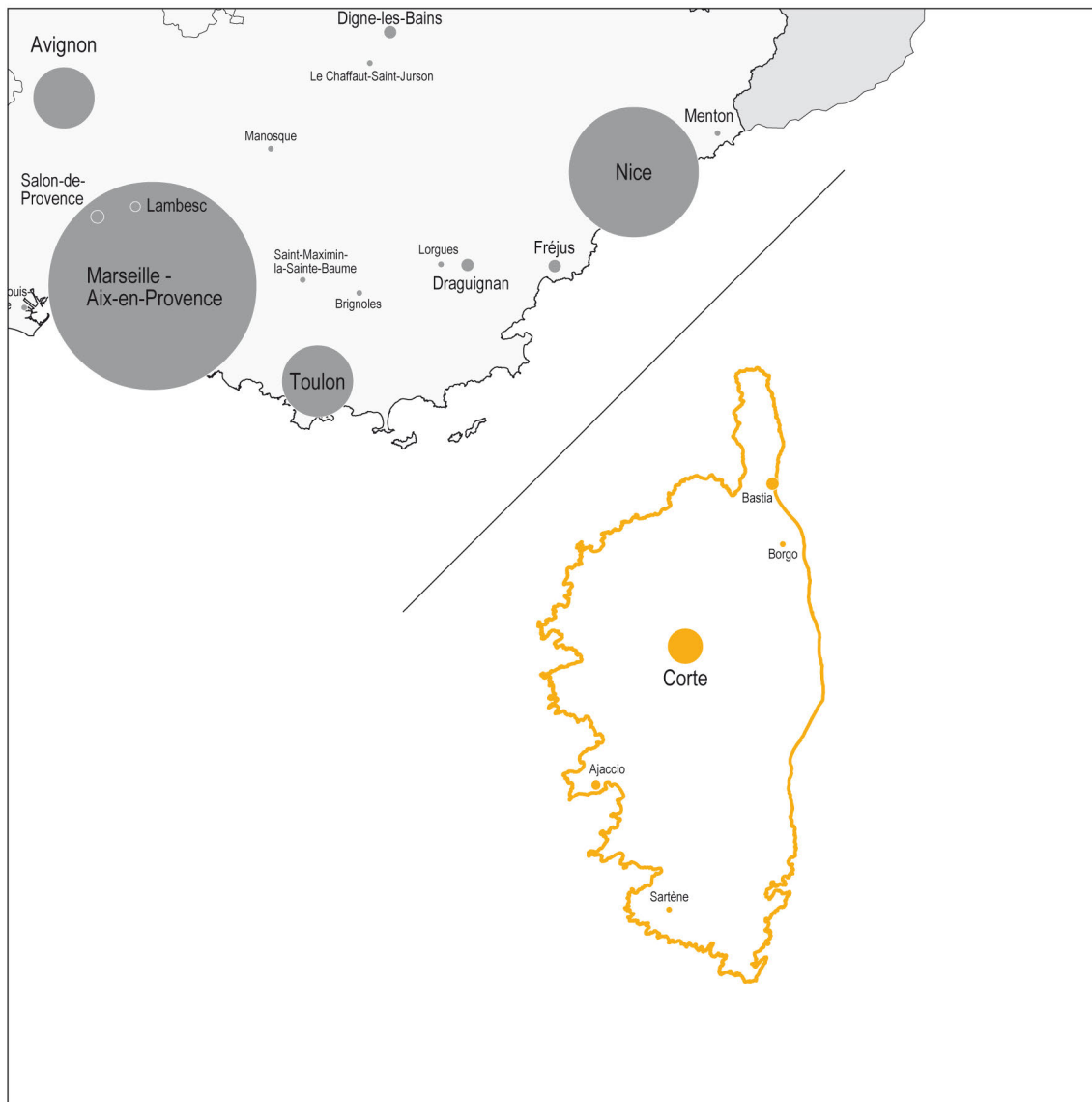
- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- ▬ Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Institut universitaire de technologie - IUT
- Sièges d'universités
- Sites secondaires d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Siège de l'institut national polytechnique - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie - UT
- ◆ Autres formations d'ingénieurs
- Sièges d'Écoles normales supérieures - ENS
- Sites secondaires d'Écoles normales supérieures - ENS
- Établissements universitaires privés
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

Le cartouche blanc indique les unités urbaines dont au moins un établissement est sous tutelle du MENESR

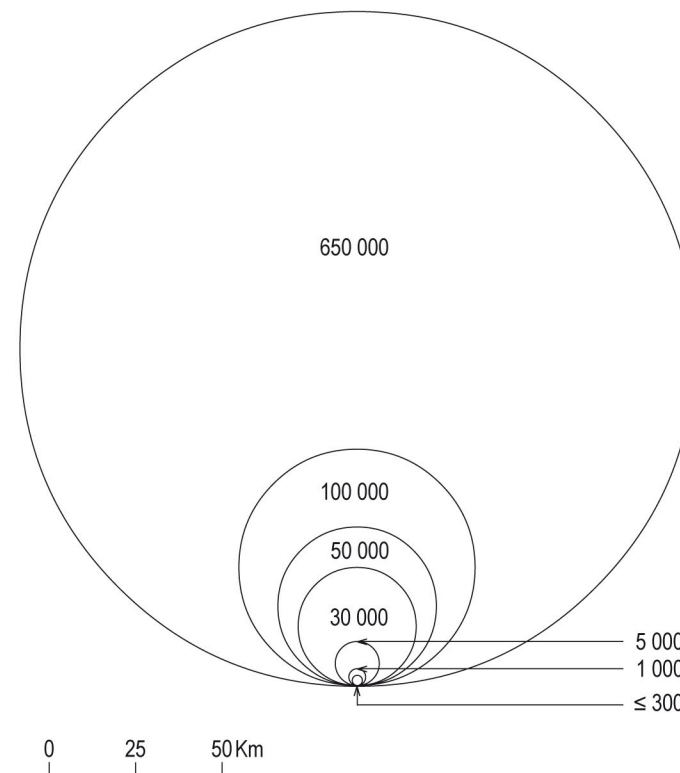
0 25 50 Km

# Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2012-2013

# CORSE



Nombre d'étudiants inscrits par unité urbaine



## Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements sous tutelle du MENESR et les formations d'ingénieurs en 2012-2013

### établissements : sites sièges et sites secondaires

Les sites d'implantation correspondent aux unités urbaines de l'INSEE (2010).



### nombre d'étudiants inscrits par établissement et par unité urbaine

établissements par unité urbaine	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Corse	2 621	1 000	141	428	50	148	3 762
<i>Corte</i>	2 621	1 000	141	428	50	148	3 762
ENSAM*		5 407	228		5 040		5 635
<i>Bastia</i>		8					8

\* siège situé en dehors de la région

### nombre d'étudiants inscrits dans les établissements, par unité urbaine

implantations	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Bastia		8					8
Corte	2 621	1 000	141	428	50	148	3 762
Corse	2 621	1 008	141	428	50	148	3 770

### nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs, par unité urbaine

implantations	type d'établissements					total
	gd. étab. univ. MENESR	INP	autres étab. UT MENESR	étab. autres ministères	étab. privés	
Corte	50					50
Corse	50					50

## Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2012-2013

# CORSE

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MENESR	institut national poly-technique	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'IUT	dont formations d'ingénieurs
2A - Corse-du-Sud	64	221								19			202	506			
Ajaccio	64	183								19			202	468			
Sartène		38												38			
2B - Haute-Corse	33	301	3 762							54	128		190	4 525	428	50	
Bastia	33	301									128		190	709			
Borgo										54				54			
Corte			3 762											3 762	428	50	
<b>Corse</b>	<b>97</b>	<b>522</b>	<b>3 762</b>							<b>73</b>	<b>128</b>		<b>392</b>	<b>5 031</b>	<b>428</b>	<b>50</b>	





# Annexes

- Définitions
- Lexique
- Sigles
- Abréviations

## Définitions

	sources	champs des données
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	DEPP : système d'information SCOLARITÉ Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MENESR ou des autres ministères.
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	DEPP : système d'information SCOLARITÉ Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MENESR ou des autres ministères.
Universités	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DUT, DAEU, enseignement à distance et formations d'ingénieurs.
Grands établissements MENESR	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans 15 grands établissements sous tutelle du MENESR soit Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine et l'Université de Lorraine.
Institut national polytechnique (INP)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales à l'INP de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Universités de technologie (UT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les UT de Belfort-Montbéliard, Compiègne et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Autres formations d'ingénieurs	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10), des écoles publiques sous tutelle du MENESR (Écoles centrales hors Paris, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
Écoles normales supérieures (ENS)	SIES : système d'information SISE	Toutes formations de ces écoles.
Établissements d'enseignement universitaire privés	SIES : système d'information SISE	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	SIES : enquête n°26 et SISE	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
Écoles juridiques et administratives	SIES : enquête n°26	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
Écoles supérieures art et culture	SIES : enquête n°48	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
Écoles paramédicales et sociales	Ministère en charge de la Santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2011-2012 reconduites en 2012-2013.
Autres écoles de spécialités diverses	DEPP : système d'information SCOLARITÉ SIES : enquête n°18 SIES : enquête n°26 Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
Formations d'IUT	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations de DUT, post-DUT ou DNTS.

## Lexique

	définitions
Premier, deuxième et troisième cycle	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
Commune rurale	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
Commune urbaine	Commune appartenant à une unité urbaine.
Établissement public sous tutelle du MENESR	Université, Université de technologie, Institut national polytechnique, Grand établissement du MENESR, École d'ingénieur public sous tutelle du MENESR.
Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
Formations d'ingénieurs universitaires	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat (ex. NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
Grands établissements MENESR	Ensemble de 15 Grands établissements sous tutelle du MENESR : Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine, l'Université de Lorraine.
Population	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
Secret statistique	Certains établissements d'enseignement supérieur demandent que leurs données statistiques ne soient pas diffusées. Les données de certains croisements ne peuvent être fournies : les lignes qui concernent moins de 3 établissements dont au moins un a demandé la non diffusion de ses données ou dont les données non diffusables correspondent à plus de 85% des effectifs d'une ligne. Afin de préserver le secret statistique, certains croisements sont neutralisés (réserve). Les valeurs s et r permettent respectivement d'identifier les données soumises au secret ou en réserve.
Site d'enseignement supérieur	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
Site d'enseignement supérieur MENESR	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MENESR.
Site siège	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'un établissement public sous tutelle du MENESR.
Site secondaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MENESR hors du site siège.
Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation.
Taux de réussite au baccalauréat	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
Unité urbaine	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'INSEE en 2010.
Universités	Ensemble des 76 universités publiques y compris les Centres universitaires de formation et de recherche (CUFR) d'Albi et de Mayotte.

## Sigles

<b>Agrosup</b>	Institut national supérieur des sciences agronomiques de l'alimentation et de l'environnement
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur
<b>CNAM</b>	Conservatoire national des arts et métiers
<b>COM</b>	Collectivités d'outre-mer
<b>CPGE</b>	Classe préparatoire aux grandes écoles
<b>CU</b>	Centre universitaire
<b>CUFR</b>	Centre universitaire de formation et recherche
<b>DEPP</b>	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
<b>DGESIP</b>	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
<b>DGRI</b>	Direction générale pour la recherche et l'innovation
<b>DMA</b>	Diplôme des métiers d'art
<b>DNTS</b>	Diplôme national de technologie spécialisée
<b>DOM</b>	Départements d'outre-mer
<b>DUT</b>	Diplôme universitaire de technologie
<b>EC</b>	École centrale
<b>EHESS</b>	École des hautes études en sciences sociales
<b>ENC</b>	École nationale des chartes
<b>ENI</b>	École nationale d'ingénieurs
<b>ENS</b>	École normale supérieure
<b>ENSAM</b>	École nationale supérieure des arts et métiers
<b>ENSC</b>	École nationale supérieure de chimie
<b>ENSI</b>	École nationale supérieure d'ingénieurs
<b>ENS2M</b>	École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques
<b>ENSAIT</b>	École nationale supérieure des arts et industries textiles
<b>ENSCI</b>	École nationale supérieure de céramique industrielle
<b>ENSEA</b>	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
<b>ENSIIE</b>	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
<b>ENSMA</b>	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
<b>ENSNP</b>	École nationale supérieure de la nature et du paysage
<b>ENSSIB</b>	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
<b>EPHE</b>	École pratique des hautes études
<b>IEP</b>	Institut d'études politiques
<b>IFMA</b>	Institut français de mécanique avancée
<b>INALCO</b>	Institut national des langues et civilisations orientales
<b>INP</b>	Institut national polytechnique
<b>INSA</b>	Institut national des sciences appliquées
<b>INSEE</b>	Institut national de la statistique et des études économiques
<b>IP</b>	Institut polytechnique
<b>IPG</b>	Institut de physique du globe

<b>ISM</b>	Supméca - Institut supérieur de mécanique de Paris
<b>IUT</b>	Institut universitaire de technologie
<b>MENESR</b>	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
<b>MNHN</b>	Muséum national d'histoire naturelle
<b>nd</b>	Non disponible
<b>NFI</b>	Nouvelle formation d'ingénieur
<b>Obs</b>	Observatoire de Paris
<b>PACA</b>	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
<b>PRES</b>	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
<b>SIES</b>	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
<b>SISE</b>	Système d'information sur le suivi des étudiants
<b>STS</b>	Section de techniciens supérieurs
<b>UPEC</b>	Université Paris-Est Créteil
<b>UPEM</b>	Université Paris-Est Marne-la-Vallée
<b>UPMC</b>	Université Pierre et Marie Curie
<b>UT</b>	Université de technologie

## Abréviations

<b>adm.</b>	administratives
<b>archit.</b>	architecture
<b>ass.</b>	assimilés
<b>Dauph.</b>	université de Paris-Dauphine
<b>éc.</b>	écoles
<b>ens.</b>	enseignement
<b>form.</b>	formations
<b>ing.</b>	ingénieurs
<b>métro.</b>	métropolitaine
<b>min.</b>	ministères
<b>soc.</b>	sociales
<b>sup.</b>	supérieur
<b>univ.</b>	université ou universitaire

### ● L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche permet de faire le bilan annuel chiffré du système d'enseignement supérieur et de recherche français, de le situer au niveau international et de suivre ses évolutions, notamment sur le long terme. Les thèmes abordés dans cet ouvrage : financement, ressources humaines, accès au supérieur, réussite, qualification, insertion des diplômés, vie étudiante, recherche en biotechnologie ou nanotechnologie, participation au PCRD, publications, brevets, etc.

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid77560/eesr.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid77560/eesr.html)

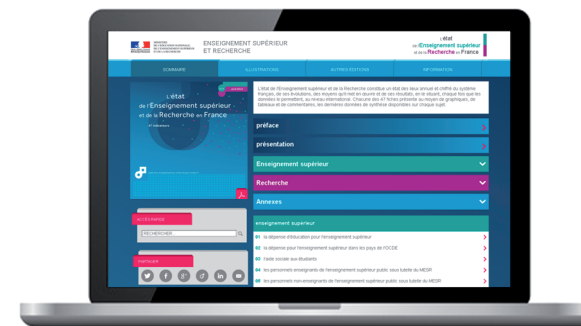


### ● Un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- Graphiques interactifs ;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte.

[publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/](http://publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/)



● **Vous recherchez une information statistique**

Demandes téléphoniques ou écrites

Centre de documentation

61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Téléphone 01 55 55 73 58

Courriel [depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

● **Vous désirez consulter les publications du ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Internet [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

● **Vous désirez obtenir des publications du ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche**

Catalogues, achats, abonnements

DEPP Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Vente 01 55 55 72 04

## ATLAS RÉGIONAL

Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et des études statistiques  
1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05  
DEPP/Département de la valorisation et de l'édition  
61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15  
[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)  
[atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr](mailto:atlas.regional@enseignementsup.gouv.fr)

Prix 15 euros  
ISSN 1625-6247  
Dépot légal  
2<sup>e</sup> trimestre 2014  
ISBN 978-2-11-099383-0



9 782110 993830



Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05